

Académie de l'Ariège. - Instruction Publique. - Règlement pour les écoles primaires publiques de l'Académie de l'Ariège.

Numéro d'inventaire : 1979.00156.21

Auteur(s) : Hippolyte Fortoul

Type de document : affiche

Imprimeur : Pomiés Frères

Période de création : 3e quart 19e siècle

Date de création : 1852

Description : Feuille jaunie imprimée en n&b en 4 colonnes et une gravure allégorique (aigle impérial) en haut du document.

Mesures : hauteur : 802 mm ; largeur : 543 mm

Notes : Texte sur 4 colonnes et en 6 titres : "Des devoirs particuliers de l'Instituteur, Des conditions d'admission, Du local et du mobilier, De l'Enseignement (religion, lecture, écriture), De la tenue de discipline, Disposition générales". "Pour extrait conforme : Le Recteur, Président du Conseil académique, Officier de l'Instruction publique, chevalier de la Légion d'honneur, Bergès. Le Secrétaire du Conseil académique, Pidoux, Inspecteur primaire, Officier d'Académie. Vu et approuvé en Conseil supérieur de l'Instruction publique. Paris, 23 mars 1852. Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes, Signé : Fortoul. Certifié conforme : Le Chef de la deuxième division, F. Pillet".

Mots-clés : Prospectus, règlements, statuts d'établissements

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Élémentaire

Nom du département : Ariège

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1

ill.

Lieux : Ariège

